

~ 1 ~

LIVRET ETUDIANT

A collage of images representing various professions and learning. It includes a smiling woman with headphones, a man with a stethoscope, a man with a beard and glasses, and a group of students sitting on a ledge. The background features mathematical formulas and a mountain landscape.

LIVRET ETUDIANT

Master Mention *Sciences du Langage*

Parcours Linguistique, Didactique des langues et des cultures - Français Langue Étrangère et Seconde

1^{ère} année

Année 2021-2022

Table des matières

<u>1. Le département de linguistique</u>	3
<u>Administration</u>	3
<u>Equipe enseignante du département de linguistique</u>	3
<u>Autres enseignant.e.s intervenant dans la formation</u>	4
<u>Responsable de la formation de master</u>	5
<u>2. Objectifs généraux du master</u>	5
<u>3. Organisation du master en blocs de compétences</u>	7
<u>4. Enseignements de 1^{er} semestre</u>	8
<u>Enseignements fondamentaux</u>	8
<u>Enseignement « à choix »</u>	12
<u>5. Enseignements de 2^{ème} semestre</u>	16
<u>Enseignements fondamentaux</u>	16
<u>Enseignements « à choix »</u>	19
<u>6. Informations importantes</u>	21
<u>A propos du stage</u>	21
<u>Les fiches pédagogiques vous engagent</u>	22
<u>Informations sur l'ENT</u>	22
<u>Contacter les enseignant.e.s</u>	22
<u>7. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour le M1</u>	22
<u>8. Calendrier des activités pédagogiques 2021-2022</u>	25

1. Le département de linguistique

Administration

Directrice du département

Hana GRUET-SKRABALOVA, Maîtresse de conférences

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

Hana.Gruet-Skrabalova@uca.fr

Secrétariat

Laëtitia AUGHEARD

Bureau 322 (Gergovia) - tél. : 04 73 34 65 73

Linguistique.LCSH@uca.fr

Equipe enseignante du département de linguistique

Damien CHABANAL, Professeur

Phonétique, phonologie et français langue étrangère

Bureau 321 - tél. : 04 73 34 65 71

Damien.Chabanal@uca.fr

Anne-Laure FOUCHER, Professeure

Linguistique, didactique du français langue étrangère, Numérique pour l'apprentissage

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

A-Laure.FOUCHER@uca.fr

Hana GRUET-SKRABALOVA, Maîtresse de conférences

Linguistique, syntaxe

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

Hana.Gruet-Skrabalova@uca.fr

Lidia LEBAS-FRACZAK, Maîtresse de conférences-HDR

Linguistique, psycholinguistique et français langue étrangère

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

Lidia.Fraczak@uca.fr

Christine RODRIGUES BLANCHARD, Maîtresse de conférences

Didactique du français langue étrangère, communication, Tice

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

Christine.Blanchard@uca.fr

François TROUILLEUX, Maître de conférences

Linguistique informatique

Bureau 321 - tél. : 04 73 34 65 71

Francois.Trouilleux@uca.fr

Autres enseignant.e.s intervenant dans la formation

Caroline LARDY, maîtresse de conférences

Département des Métiers de la Culture (UFR LCSH)

caroline.lardy@uca.fr

Quentin DABOUI, maître de conférences

Département d'anglais, UFR Langues, Cultures et Communication

quentin.dabouis@uca.fr

Mickaël GREGOIRE, maître de conférences

Département d'espagnol, UFR Langues, Cultures et Communication

mickael.gregoire@uca.fr

Nicolas VIOLLE, maître de conférences

Département d'italien, UFR Langues, Cultures et Communication

nicolas.violle@uca.fr

Nadejda KRIAJEVA, maîtresse de conférences

Département d'études slaves, UFR Langues, Cultures et Communication

nadejda.kriajeva@uca.fr

Romain DELHEM, maître de conférences

Département d'anglais, UFR Langues, Cultures et Communication

romain.delhem@uca.fr

Selon la langue choisie pour valider l'UE de langue étrangère, différent.e.s enseignant.e.s de langue, spécialistes d'anglais, espagnol, russe, italien, etc. seront amené.e.s à intervenir dans le master.

Responsable de la formation de master

Anne-Laure FOUCHER, Professeure

Linguistique, didactique du français langue étrangère, numérique

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

A-Laure.Foucher@uca.fr

2. Objectifs généraux du master

Le master **mention Sciences du langage parcours Linguistique, Didactique des Langues et des Cultures - Français Langue Étrangère et Seconde (LiDiFLES)** a pour objectif général de former des personnes capables de s'adapter à des publics variés, à des objectifs d'apprentissage de la langue française divers, soit dans des situations de classe présentielles, soit dans des situations pédagogiques médiatisées par les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'éducation (Tice).

Il s'agit de devenir autonome par rapport à la mise en place d'une formation en français langue étrangère en direction des publics habituels du FLE (adultes étrangers en situation exolingue ou endolingue), d'adolescent.e.s étranger.e.s dans leur système scolaire, d'enfants étrangers non francophones devant intégrer le système scolaire français, de migrant.e.s aux parcours et objectifs divers, comme d'un public -adulte ou non- en difficulté (analphabétisme, illettrisme).

En master 1, il s'agira plus particulièrement :

- de faire réfléchir les étudiant.e.s aux différentes dimensions de l'acte d'enseigner/faire apprendre une langue étrangère, ce qui inclut une attention aux aspects linguistiques (caractéristiques propres au français), aux aspects culturels et interculturels, à l'utilisation du numérique ainsi qu'aux aspects didactiques (comment faire apprendre plutôt qu'être enseigné.e) ;
- de fournir des outils permettant d'être un.e enseignant.e autonome et créatif-ve, garantissant à terme un enseignement de qualité ou permettant de conduire une recherche dans le domaine des sciences du langage.

Outre les compétences transversales des diplômés de masters de Lettres, Culture, Sciences Humaines, les étudiant.e.s validant le master mention SDL parcours LiDiFLES pourront prétendre à valider les 5 grandes compétences suivantes (sur les 2 années) :

Compétence 1 - Mettre en oeuvre des dispositifs d'apprentissage du français en tant que langue étrangère ou seconde, en direction de publics aux profils différents, selon des modalités variées

- en concevant et planifiant des scénarios pédagogiques (de la séance courte de travail sur un point linguistique avec des apprenants de FLE à l'aide d'un manuel de FLE jusqu'à la scénarisation d'un dispositif complet de formation complètement distanciel)
- en mobilisant des savoirs et des savoir-faire (linguistiques, culturels, psycholinguistiques) pour des objectifs d'apprentissage visés
- en communiquant clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'écrit et à l'oral, dans l'adresse au groupe ou individuelle ou éventuellement dans une langue étrangère tierce
- en pilotant des situations d'enseignement/apprentissage pour faire acquérir des contenus, des savoir-faire, etc.
- en adoptant une posture adéquate face aux apprenants, en modalités présentielles, hybrides ou distancielles

Compétence 2 - Conduire une recherche dans le domaine de la linguistique et de la didactique

- en synthétisant la littérature du domaine sans plagiat, en respectant les normes bibliographiques et en citant de manière conforme,
- en respectant les règles déontologiques et méthodologiques et l'éthique scientifique
- en formulant une (ou des) question(s) de recherche
- en recueillant des données langagières avec les outils du domaine, selon les standards du domaine
- en présentant et analysant ces données selon les standards du domaine
- en produisant un écrit conforme aux standards universitaires sur le plan rédactionnel (syntaxe, orthographe, structure)
- en utilisant une langue étrangère pour accéder à la littérature du domaine

Compétence 3 - Mobiliser les connaissances, les méthodes et les outils des champs de la linguistique, de la didactique, de l'anthropologie culturelle et de la psychologie pour des objectifs relevant de l'enseignement/apprentissage du FLE, dans des contextes divers, sous des formats divers

- en utilisant les notions et les outils méthodologiques des domaines concernés pour différents objectifs
- en produisant des analyses, des synthèses, des comptes-rendus, des rapports en direction de différents destinataires (spécialistes ou non spécialistes)
- en rendant compte de sa pratique à différents acteurs du domaine de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères
- en s'appuyant sur ses connaissances en langue étrangère
- en s'appuyant sur les ressources des domaines concernés
- en veillant à la clarté et à la cohérence des analyses et des présentations
- en tenant compte des enjeux de l'enseignement/apprentissage du FLE

Compétence 4 - Mobiliser le numérique dans des situations relevant du domaine de l'enseignement/apprentissage du FLES et de la recherche en SDL

- en travaillant collaborativement
- en menant des recherches documentaires
- en présentant des résultats de recherche
- en présentant de manière dynamique des contenus pédagogiques en présentiel
- en élaborant des ressources pédagogiques avec des logiciels spécialisés pour un enseignement distanciel ou du présentiel médiatisé
- en intégrant des outils numériques pour la communication et la collaboration dans des scénarios pédagogiques
- en utilisant des logiciels spécialisés pour assurer une médiation pédagogique distancielle

Compétence 5 - Adopter une posture réflexive sur sa pratique, ses connaissances et sa posture

- en conduisant des analyses critiques des outils et des supports existants dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE
- en s'auto-évaluant
- en élaborant et en mettant à jour un portfolio de compétences
- en identifiant des pistes de développement de sa pratique, de ses connaissances, de sa posture

Les étudiant.e.s intéressé.e.s par la recherche en linguistique ont la possibilité de combiner une formation pratique au métier d'enseignant.e de FLE et une formation à la recherche sur des problématiques linguistiques en relation avec l'enseignement des langues étrangères :

- en suivant des UE de linguistique dans le cadre des options de semestre 1 ;
- en rédigeant un TER (Travail d'Etude et de Recherche) sur une problématique linguistique, dirigé par un.e enseignant.e-chercheur.e du Laboratoire de Recherche sur le Langage ;
- en réalisant, si souhaité, un stage dans une organisme enseignant le français en tant que langue étrangère.

3. Organisation du master en blocs de compétences

Le master s'organise en trois grands blocs de compétences, le bloc C n'étant pas compensable avec les deux autres.

Blocs	Semestres	Intitulés UE	ECTS
Bloc A – Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Semestre 1	Fondamentaux en Didactique des langues-cultures étrangères et méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE	6
	Semestre 1	Linguistique 1	6
	Semestre 2	Didactique des domaines du FLE/S et savoirs professionnels pour la classe	6
	Semestre 2	Linguistique 2 : pragmatique des formes morphosyntaxiques	3
	Semestre 2	Anthropologie culturelle	3
	Semestre 3	Didactique des langues étrangères et méthodologie du projet	6
	Semestre 3	Psychologie et éducation	3
	Semestre 3	Anthropologie des échanges interculturels	3
Bloc B – Projets en sciences du langage et usages spécialisés des outils numériques	Semestre 1	Projets en didactique	3
	Semestre 1	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 1	3
	Semestre 2	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 2	3
	Semestre 2	Projets en linguistique appliquée 1	3
	Semestre 3	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 3	3
	Semestre 3	Projets en linguistique appliquée 2	3
	Semestre 1	Langue étrangère	3

Bloc C – Communiquer et agir en contexte professionnel	Semestre 1	Communication professionnelle	3
	Semestre 1	UE optionnelle à choix	6
	Semestre 2	Professionnalisation	3
	Semestre 3	Culture scientifique et rédaction du mémoire de recherche ou professionnel	3
	Semestre 3	Langue étrangère	3
	Semestre 3	Option (IFLA ou TDL)	6
	Semestre 4	Stage	30

4. Enseignements de 1^{er} semestre

Enseignements fondamentaux

UE Fondamentaux en Didactique des langues-cultures étrangères et méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Volume horaire enseigné : 48h

Nombre de crédits ECTS : 6

Descriptif

Le cours a pour objectif principal la connaissance approfondie des méthodologies d'enseignement/apprentissage des langues et notamment du français en tant que langue étrangère, conçues comme des « démarches raisonnées, basées sur un ensemble cohérent de principes ou d'hypothèses linguistiques, psychologiques, pédagogiques et répondant à un objectif déterminé » (Puren, 1998). Ces méthodologies, depuis la Méthodologie Traditionnelle jusqu'à la Perspective Actionnelle, sont abordées dans leur spécificité sur le plan des fondements théoriques qui les sous-tendent, des principes didactiques qui les structurent et de leur mise en œuvre pratique. Corollairement, sont approfondies les notions didactiques qui déterminent ces méthodologies telles que transmission, systématisation, compétence de communication, document authentique, centration sur l'apprenant, collaboration et coopération, etc. Il s'agira également dans ce cours de prendre connaissance des différents matériaux pédagogiques utilisés tout au long de l'évolution de la didactique des langues et des cultures et de les analyser à l'aide d'outils comme des typologies d'exercices, d'activités ou de tâches, des typologies de supports, des référentiels tels que le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, 2001).

Acquis d'apprentissage

- Connaissances des méthodologies d'enseignement/apprentissage des langues étrangères et du FLE, en particulier les approches actives les plus récentes (approche communicative et perspective actionnelle)
- Connaissances du cadre européen commun de référence des langues (CECRL)
- Connaissances des ressources pédagogiques pertinentes pour l'enseignement/apprentissage du FLE (manuels de langue, guides pédagogiques, matériel complémentaire)
- Connaissances des composantes culturelles, sociales, cognitives qui sous-tendent l'apprentissage d'une langue étrangère

- Connaissances des différentes étapes d'une séquence d'apprentissage linguistique (sensibilisation, compréhension, repérage, conceptualisation, systématisation et production) et des types de tâches qui peuvent soutenir ces différentes phases

Compétences visées

- Identifier et s'appuyer sur des ressources didactiques et des matériaux pédagogiques pour l'enseignement/apprentissage du FLE
- Identifier les principes méthodologiques à l'œuvre dans des matériaux pédagogiques pour l'enseignement/apprentissage du FLE et y porter un regard critique
- Analyser les caractéristiques des matériaux pédagogiques pour l'enseignement/apprentissage du FLE et leur pertinence en vue d'une utilisation en classe, pour des publics donnés, selon des modalités données

UE Linguistique 1

Nom du responsable de l'UE : Damien CHABANAL

Autres intervenantes dans l'UE : Lidia LEBAS et Hana GRUET-SKRABALOVA

Volume horaire enseigné : 48h

Nombre de crédits ECTS : 6

Enseignements composant l'UE	CM	TD
Analyses grammaticales dans les manuels de FLE (Lidia LEBAS)	6h	6h
Universaux, variations, transferts et acquisition d'une L2 (Hana GRUET-SKRABALOVA)	6h	6h
Production de l'oral et phonétique corrective (Damien CHABANAL)	12h	12h

Descriptif

Ce cours aborde diverses problématiques linguistiques relatives à l'acquisition d'une langue étrangère.

D'une part, il s'intéresse aux formes linguistiques posant particulièrement problème aux apprenants du FLE (pronoms, articles, temps et modes verbaux) à travers leurs présentations dans des manuels et d'autres supports FLE. Il s'agit d'analyser et d'évaluer ces présentations en appliquant des critères précis et en anticipant les difficultés des apprenants.

D'autre part, il vise à identifier les spécificités du système phonologique du français et les contraintes qu'il impose face aux autres langues. A cette fin, sont étudiées les différentes confusions opérées par certains groupes linguistiques face à la langue française. Des méthodes de phonétique corrective sont présentées pour aider l'apprenant de FLE à mieux maîtriser la compréhension et la production orale.

Enfin, il est consacré au processus d'acquisition de L2 et à l'influence des langues maternelles dans ce processus. Les apprenants semblent en effet importer des éléments et des traits de leur langue maternelle dans la langue cible. Ce phénomène, appelé transfert, peut être positif (lorsque le résultat de cette importation est correct) ou négatif (lorsqu'il mène à des erreurs). Sont étudiés les différents types de transferts et les propriétés linguistiques qui peuvent en être la source.

Acquis d'apprentissage

- Perfectionnement des connaissances relatives aux pronoms, déterminants, temps et modes verbaux.
- Connaissance des difficultés des apprenants du FLE par rapport à l'emploi de ces formes.
- Découverte de présentations des emplois de ces formes dans des manuels et d'autres supports FLE.
- Connaissance des approches (syntactique, sémantique, pragmatique) utilisées dans les présentations grammaticales.

- Maîtrise des critères d'analyse des présentations grammaticales.
- Connaissances sur les méthodes de phonétique corrective pour le FLE
- Connaissances sur les courants de didactiques de la prononciation
- Connaissances sur les aspects rythmico-mélodiques de la langue française

Compétences visées

- Analyser les présentations grammaticales dans des supports FLE par le biais de l'approche ou des approches utilisées.
- Evaluer les présentations grammaticales selon les critères de clarté, cohérence, validité et utilité, en prenant en compte les difficultés des apprenants. Comparer le système du français oral avec d'autres langues
- Connaître les "outils" actuels pour la correction phonétique et prosodique

UE Projets en didactique

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Fondé sur une démarche de projet actionnelle, ce cours a pour objectif de mettre les étudiant.e.s en situation de construire collaborativement des connaissances et des outils portant sur l'évaluation en français langue étrangère.

Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur la didactique de l'évaluation en langue étrangère (notions, pratiques, enjeux)
- Connaissances des diverses formes et modalités d'évaluation possibles en langue étrangère
- Connaissances sur les outils d'appui à l'évaluation en langue étrangère (référentiels, tests, etc.)
- Sensibilisation à la démarche de projet, au travail collaboratif et coopératif médié par les technologies

Compétences visées

- Rechercher et identifier des ressources pertinentes pour des objectifs divers, dans une optique d'évaluation (référentiels, grilles, etc.)
- Construire des outils d'évaluation de productions d'apprenants allophones en fonction d'objectifs et de modalités varié.e.s
- Définir des critères d'évaluation de productions d'apprenant.e.s allophones
- Analyser des productions d'apprenants avec des critères et des indicateurs adéquats
- Construire des outils de recueil de données diverses dans le cadre d'une démarche de projet

UE Communication professionnelle

Nom du responsable de l'UE : Christine BLANCHARD

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Le cours propose aux étudiants de travailler sur leurs pratiques de communication orale et écrite, en relation avec le domaine de l'enseignement des langues.

Il permet également d'analyser les paramètres entrant en jeu dans une situation de communication et les éventuels dysfonctionnements, à partir de courts apports théoriques et d'exercices qui mettront les étudiants dans différentes situations de communication.

Acquis d'apprentissage

Connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la communication, appliquées au contexte de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères et du FLE

Compétences visées

- Analyser sa communication,
- Adapter sa communication orale et écrite dans un objectif professionnel,
- Comprendre les paramètres d'une situation de communication

UE Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 1

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Autre enseignant intervenant dans cette UE : François TROUILLEUX

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

L'objectif principal de ce cours (qui se poursuit sur les semestres 2 et 3) est de découvrir et d'expérimenter des situations d'enseignement/apprentissage du FLE intégrant les technologies de différentes manières (séances présentielles médiatisées, séances distancielles ou hybrides) et être capable dans ces situations de concevoir des tâches d'apprentissage de différentes natures (individuelles, collectives, etc.) avec divers outils (plateformes d'apprentissage, réseaux sociaux, outils collaboratifs, générateurs d'exercices, etc.).

Les étudiant.e.s sont principalement initié.e.s aux fonctionnalités du TBI (Tableau Blanc Interactif) et son potentiel pédagogique et sont mis.e.s en situation de concevoir des tâches d'apprentissage avec cet outil pour des séances présentielles médiatisées en direction d'apprenants de FLE aux niveaux variés et aux profils hétérogènes.

Acquis d'apprentissage

- Connaître les enjeux du numérique et particulièrement, les caractéristiques et potentialités des dispositifs pédagogiques de type présentiel médiatisé
- Connaître le TBI comme outil au service de l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère
- Connaître les applications numériques permettant la génération de tâches d'apprentissage de différentes natures (compréhension, systématisation, évaluation, mobilisation de connaissances...)
- Planifier une séance d'enseignement du FLE selon une démarche active et inductive

Compétences visées

- Créer des tâches d'apprentissage de la langue étrangère médiatisées pour des apprenant.e.s de FLE aux profils, niveaux et objectifs divers
- Utiliser le TBI et ses fonctionnalités pour un enseignement/apprentissage de la langue étrangère en présentiel
- Savoir utiliser des applications numériques diverses pour individualiser l'apprentissage d'une langue étrangère

UE Langue étrangère - LANSAD

Volume horaire enseigné : 20h

Nombre de crédits ECTS : 3

Langues : Allemand LANSAD, Anglais LANSAD, Espagnol LANSAD, Italien LANSAD, Polonais LANSAD, Portugais LANSAD, Russe LANSAD

Enseignement « à choix »

Au semestre 1, l'étudiant.e doit choisir deux UE dans la liste qui suit. Les étudiant.e.s ayant déjà validé les UE de l'option FLE des licences à l'UCA ou l'UE Introduction à la recherche, il n'est pas possible de les choisir. Les étudiant.e.s ayant validé une partie de l'option FLE des licences ou n'étant pas titulaire d'une licence parcours FLE, doivent choisir parmi les UE suivantes :

- Phonétique, phonologie et FLE
- Initiation à la didactique du FLE
- Morphosyntaxe et FLE.

UE Observation de classes en FLE

Nom du responsable de l'UE : Christine BLANCHARD

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Ce cours permet aux étudiants de préparer puis de rendre compte de leurs observations de classes de FLES, et d'analyser différents aspects d'une séance pédagogique.

Acquis d'apprentissage

Connaissances des paramètres d'observation d'une situation d'enseignement/apprentissage.

Compétences visées

Décrire une situation d'enseignement/apprentissage, utiliser des critères d'observation de la classe de langue

UE Introduction à la recherche (licence SDL)

Nom du responsable de l'UE : Damien CHABANAL

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Chacun des intervenants proposera un mini-projet de recherche représentatif du domaine de la linguistique et susceptible d'intéresser les étudiants dans leur poursuite d'études en master. Une présentation sur la constitution d'une problématique et d'une méthodologie de recherche sera faite dans le cadre de ce cours.

Acquis d'apprentissage

- Connaissances théoriques liées aux problématiques de recherche abordées.

- Méthodologie de la recherche.

Compétences visées

- Constituer une recherche depuis l'hypothèse de recherche jusqu'à l'analyse des résultats
- Recueillir des données pour constituer un corpus de travail
- Établir des hypothèses de recherche
- Appliquer les connaissances théoriques pertinentes à l'analyse des données du corpus
- Choisir un test statistique adapté
 - Éviter les biais dans une démarche de recherche

UE Approches théoriques en linguistique (master LLCER)

Responsable de l'UE : Quentin DABOUIS

Volume horaire enseigné : 12h

Nombre de crédits ECTS : 3

3 intervenant.e.s pour cette UE :

a) Cours de Hana GRUET-SKRABALOVA: *La typologie de l'ellipse*

Descriptif du cours : L'ellipse représente l'un des phénomènes les plus présents dans les langues naturelles, mais aussi l'un des phénomènes les moins compris. Les locuteurs d'une langue emploient fréquemment des énoncés elliptiques (incomplets, fragmentaires), en supposant que leur interprétation complète sera obtenue grâce au contexte ou la connaissance du monde. Dans ce cours, nous nous intéresserons à différents types d'ellipse (*gapping*, ellipse du SV, *sluicing*...) dans les langues germaniques, romanes et slaves, et à des questionnements liés à leur analyse syntaxique et sémantique.

Bibliographie :

Bîlbîie, G. (2011) *Grammaire des constructions elliptiques. Une étude comparative des phrases sans verbe en roumain et en français*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.

Busquets, J. & P. Denis (2001) L'ellipse modale en français : le cas de *devoir* et *pouvoir*. *Cahiers de Grammaire* 26, 55-74.

Lobeck, A. (1995) *Ellipsis: Functional Heads, Licensing, and Identification*. Oxford : OUP.

Merchant, J. (2001) *The syntax of silence*. Oxford : OUP.

Ross, J.R. (1969) Guess who? In R. Binnick *et al* (eds), *Papers from the 5th regional Meeting of CLS*, 252-286, Chicago, Chicago Linguistic Society.

Sag, I. (1976) *Deletion and Logical Form*. PhD thesis, MIT.

Sanders, G. (1977) A functional typology of elliptical coordinations. In F. Eckman (ed.), *Current themes in linguistics: Bilingualism, experimental linguistics, and language typologies*, 241-270.

b) Cours de Friederike SPITZL-DUPIC : *Le mot*

Ce cours vise à clarifier un terme utilisé quasi-systématiquement dès que l'on s'intéresse au langage comme objet d'analyse, c'est-à-dire le mot. Le cours montrera les difficultés que la définition de ce terme engendre et développera des perspectives pour remédier à ces difficultés. L'objectif du cours est de sensibiliser les étudiants aux problèmes que peuvent poser des termes utilisés de manière intuitive, de l'imbrication entre théorie et terminologie et de la nécessité d'une terminologie claire adaptée aux besoins de l'analyse.

b) Cours de Quentin Dabouis : *Voyelles et accentuation en anglais*

Descriptif du cours : En anglais, les voyelles et l'accent sont intimement reliés : il est courant pour les voyelles de se réduire lorsqu'elles sont inaccentuées et, dans certaines positions, les voyelles longues sont plus souvent accentuées que les voyelles brèves. Il est donc légitime de s'interroger sur la relation entre ces deux éléments. L'accent détermine-t-il les voyelles ou les voyelles déterminent-elles l'accent ? Différentes réponses ont été proposées par différentes approches théoriques. Dans ce cours, nous nous intéresserons à deux d'entre elles. La première est « l'Ecole de Guierre », introduite par le linguiste français Lionel Guierre et développée par la suite, entre autres, par Fournier, et qui suppose que l'accent détermine les voyelles. Nous verrons que cette proposition s'inscrit dans un cadre particulier qui intègre la donnée orthographique. La seconde approche s'inscrit dans la Phonologie Prosodique, modèle des domaines phonologiques largement répandue aujourd'hui. Dans ce modèle, les voyelles sont vues comme lexicales et les structures accentuelles en sont dérivées.

Bibliographie

Fournier, Jean-Michel (2007) From a Latin syllable-driven stress system to a Romance versus Germanic morphology-driven dynamics: in honour of Lionel Guierre. *Language Sciences*, 29, 218–236.

Fournier, Jean-Michel (2010) *Manuel d'anglais oral*. Paris : Ophrys.

Hammond, M. (2006) Prosodic Phonology. In B. Aarts & A. McMahon (Eds.), *Handbook of English Linguistics* (pp. 411–432). Malden : Blackwell.

Pater, J. (2000) Non-Uniformity in English Secondary Stress: The Role of Ranked and Lexically Specific Constraints, *Phonology*, vol. 17, pp. 237–74.

Selkirk, Elizabeth O. (1980) The Role of Prosodic Categories in English Word Stress, *Linguistic Inquiry*, Vol. 11, No. 3, pp. 563-605.

UE Bilan/Méthodologie du mémoire (master LLCER)

Responsable de l'UE : Nicolas VIOLLE

Volume horaire enseigné : 6h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Le cours aborde les problématiques méthodologiques de la réalisation du Bilan de recherche (M1) et du Mémoire de recherche (M2) ainsi que du Rapport de stage (M1 & M2) : choix du sujet, définitions, problématiques de recherche, recherche documentaire, bibliographie, construction du rapport, lien entre les missions réalisées, la formation et l'environnement socio-professionnel, etc.).

UE Séminaire transversal de linguistique (master LLCER)

Responsable de l'UE : Romain DELHEM

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif actualisé à venir

UE Analyse du discours (master LLCER)

Nom du responsable de l'UE : Lidia LEBAS

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Ce cours aborde le discours sous l'angle pragmatique, c'est-à-dire comme moyen d'agir sur le destinataire afin de lui apprendre, lui faire comprendre et lui faire admettre quelque chose, tout en prenant en compte ses connaissances et ses idées supposées.

L'analyse portera sur des fragments de discours écrit (du type journalistique, publicitaire ou politique) en s'intéressant aux marques linguistiques et aux procédés discursifs pertinents.

Acquis d'apprentissage

Fonctions discursives de formes verbales (lexicales, grammaticales) et paraverbaux (typographiques) de la langue française.

Compétences visées

- Reconnaître les visées communicatives et argumentatives d'un discours.
- Expliquer les fonctions de formes verbales et paraverbaux par rapport à ces visées

UE FLE, phonétique et phonologie du français (option FLE des licences)

Nom du responsable de l'UE : Damien CHABANAL

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Ce cours aborde les aspects segmentaux, suprasegmentaux (prosodiques) et intersegmentaux (phénomènes de contact entre sons) de la langue française. Nous nous focaliserons sur les différentes méthodes de phonétique corrective du FLE depuis la méthode directe jusqu'aux méthodes de correction intensive.

Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur les spécificités phonétiques et prosodiques du français.
- Connaissance des principes de base de la transcription phonétique.
- Connaissances sur les méthodes de phonétique corrective pour le FLE.

Compétences visées

- Décrire le fonctionnement de la langue française à l'oral.
- Expliquer les différences entre le système phonétique du français et les autres langues.
- Faire un exercice de correction phonétique pour un public FLE.

UE FLE, morphosyntaxe du français (Option FLE des licences)

Nom du responsable de l'UE : Lidia LEBAS

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Après une introduction générale au domaine de la morphosyntaxe, le cours se focalisera sur les aspects morphosyntaxiques de la langue française posant particulièrement problème aux apprenants étrangers, notamment concernant les pronoms, les déterminants, les temps et les modes verbaux.

Acquis d'apprentissage

- Développement des connaissances de la langue française relatives aux pronoms déterminants, temps et modes verbaux.
- Sensibilisation aux difficultés des apprenants du FLE vis-à-vis de l'emploi de ses formes.

Compétences visées

Analyser et expliquer des aspects morphosyntaxiques de la langue française au sein d'extraits de discours, en tenant compte des difficultés que représentent ces aspects pour les apprenants du FLE.

UE Introduction à la didactique des langues (option FLE des licences)

Nom du responsable de l'UE : Christine BLANCHARD

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Ce cours propose une initiation à la didactique des langues suivant des aspects linguistiques et communicatifs. Il aborde ainsi plusieurs thématiques : la langue comme système et outil de communication, la norme et la variation, les référentiels en didactique des langues pour le choix des contenus (Le Français Fondamental, Un Niveau-Seuil et le CECRL), ainsi que les activités d'apprentissage pour la grammaire et la communication. Le cours présente les apports théoriques et historiques à ces thématiques, et propose des pistes de réflexion pour l'enseignement du FLE.

Acquis d'apprentissage

Connaissances historiques, théoriques et pratiques dans le domaine de l'enseignement apprentissage des langues étrangères.

Compétences visées

- Savoir utiliser le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) pour définir une tâche en FLE.
- Décrire une tâche visant un point de langue-culture en FLE. - Appliquer l'évaluation et la bienveillance.

5. Enseignements de 2^{ème} semestre

Enseignements fondamentaux

UE Didactique des domaines du FLE/S et savoirs professionnels pour la classe

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Volume horaire enseigné : 48h

Nombre de crédits ECTS : 6

Descriptif

Dans ce cours, cinq domaines transversaux en didactique du FLE sont abordés : aider les apprenant.e.s de FLE à comprendre à l'écrit et à l'oral, aider à produire à l'oral et à l'écrit, « faire » de la grammaire en classe, travailler le vocabulaire, développer les compétences interculturelles. Pour chacun des domaines, en appui sur les connaissances didactiques, linguistiques, psycholinguistiques pertinentes, sont travaillées les démarches à

mettre en œuvre en classe de FLE et les gestes professionnels en lien avec ces démarches, permettant l'utilisation pédagogique de documents variés (oraux, écrits, audio-visuels, iconiques...) en relation avec la formulation d'objectifs de diverses natures (linguistiques, communicatifs et (inter)culturels) en fonction de publics aux caractéristiques variées (âge, niveau de langue, homogène, hétérogène, en contexte homoglotte ou hétéroglotte...).

Acquis d'apprentissage

- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage d'une langue étrangère, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Connaître les référentiels de langue et matériaux pédagogiques existants en appui à la scénarisation pédagogique (CECR et autres).
- Connaître les démarches à mettre en œuvre dans la classe pour favoriser l'apprentissage de la langue étrangère et le développement de la compétence de communication interculturelle des apprenant.e.s.

Compétences visées

- Différencier les différents publics du FLE, identifier leurs caractéristiques et en tenir compte dans une scénarisation pédagogique.
- Savoir utiliser des documents authentiques pour des objectifs d'enseignement et d'apprentissage de la langue étrangère.
- Concevoir et planifier des tâches pour des publics aux besoins et aux objectifs variés Concevoir et planifier des tâches d'apprentissage permettant les interactions avec et entre les apprenants dans une perspective communicative et actionnelle.
- Identifier et adapter des supports d'apprentissage existants variés (extraits de matériaux pédagogiques divers) pour des objectifs d'enseignement et d'apprentissage de la langue étrangère.
- Organiser des tâches d'apprentissage entre elles en cohérence avec les objectifs et en respectant les différentes étapes d'une séquence d'apprentissage linguistique et/ou culturel.

UE Linguistique 2 : Pragmatique des formes morphosyntaxiques

Nom du responsable de l'UE : Lidia LEBAS

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Ce cours abordera les formes linguistiques dont l'emploi pose particulièrement problème aux apprenants du FLE : articles, temps et modes verbaux, en intégrant les apports de la linguistique privilégiant les considérations pragmatiques et interlocutives.

Acquis d'apprentissage

- Découverte de critères pragmatiques et interlocutifs pour l'analyse des formes linguistiques.
- Prise en compte de la communication réelle dans la description de formes linguistiques. - Approfondissement des connaissances sur l'emploi des articles (et des noms sans article), de l'imparfait et du passé composé, du subjonctif en opposition à l'indicatif.

Compétences visées

- Expliquer l'emploi de formes linguistiques (articles, temps et modes verbaux) au sein du discours, en tenant compte des visées communicatives.
- Recueillir des exemples authentiques d'emploi permettant de mettre en évidence les spécificités communicatives des formes linguistiques étudiées.

UE Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 2

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

L'objectif principal de ce cours (démarré au S1 et qui se poursuit au S3) est de découvrir et d'expérimenter des situations d'enseignement/apprentissage du FLE intégrant les technologies de différentes manières (séances présentielles médiatisées, séances distancielles ou hybrides) et être capable dans ces situations de concevoir des tâches d'apprentissage de différentes natures (individuelles, collectives, etc.) avec divers outils (plateformes d'apprentissage, réseaux sociaux, outils collaboratifs, générateurs d'exercices, etc.).

Via des télécollaborations avec des institutions étrangères enseignant le FLE, les étudiant.e.s expérimentent un dispositif distanciel de formation au FLE avec des étudiant.e.s étranger.e.s, dans lequel ils/elles sont tuteurs et tutrices et utilisent des outils de type plateforme d'apprentissage et logiciel de vidéoconférence.

Acquis d'apprentissage

- Connaître les enjeux du numérique et particulièrement, les caractéristiques et potentialités des dispositifs pédagogiques de type distanciel synchrone pour l'enseignement/apprentissage de la LE.
- Connaître les outils de visioconférence comme outil au service de l'enseignement/apprentissage de la LE et en particulier du développement des compétences communicatives orales et interculturelles.
- Être capable de proposer des tâches d'apprentissage adapté aux caractéristiques d'un public-cible donné.

Compétences visées

- Assurer une médiation pédagogique distancielle (synchrone et/ou asynchrone) en utilisant des logiciels spécialisés (plateforme, outils de visioconférence, etc.)
- Créer des tâches médiatisées dans le cadre d'un enseignement/apprentissage du FLE distanciel.

UE Anthropologie culturelle

Nom du responsable de l'UE : Caroline LARDY

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Initiation aux concepts fondamentaux et grands courants de l'anthropologie culturelle appliquée aux problématiques de la formation en FLE.

Acquis d'apprentissage

- Acquérir des notions théoriques et des références clés pour comprendre les modes de vie et de pensée en société ;
- S'initier à l'analyse de l'image fixe et en mouvement ;
- Réfléchir à la représentation des cultures par et avec l'image.

Compétences visées

Mobiliser les connaissances, les méthodes et les outils du champ de l'anthropologie culturelle pour des objectifs relevant de l'enseignement/apprentissage du FLE, dans des contextes divers, sous des formats divers

UE Projets en linguistique 1

Nom du responsable de l'UE : Hana GRUET-SKRABALOVA

Autre intervenant dans l'UE : Damien CHABANAL

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Le cours a deux objectifs principaux : a) mettre en place une expérience qui permet d'évaluer les transferts effectués par des apprenants de français-L2 dans un des domaines abordés dans le cours de Linguistique 1 ; b) étudier le traitement de la variation linguistique en classe de FLE et dans les manuels d'apprentissage du FLE (définition, identification des mécanismes qui aboutissent à de la variation linguistique dans le domaine de l'oral, étude des facteurs distributionnels, cognitifs, sociaux de la variation chez le locuteur-trice).

Acquis d'apprentissage

- Connaissances du phénomène de transfert, son identification et son analyse dans la production des apprenants.
- Connaissances sur le rapport "normes" et "variations" connaissances sur la manière d'aborder la variation chez l'enseignant-e

Compétences visées

- Construire des tâches permettant de tester un phénomène linguistique spécifique auprès des apprenants
- Décrire et analyser les structures produites par des apprenants en s'appuyant sur la notion de transfert
- Observer les phénomènes de variation du français
- Observer les modalités d'explication de la variation dans les manuels de FLE
- Changer son regard sur l'erreur en classe de langue

Enseignements « à choix »

UE Projet professionnel

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Autre intervenant dans l'UE : Christine BLANCHARD

A-Laure.FOUCHER@uca.fr

Volume horaire enseigné : 15h

Nombre de crédits ECTS : 12

Enseignements composant l'UE	CM
Stage pro	
e-porfolio de compétences	15h
Rapport de stage	
Soutenance orale du rapport de stage	

Descriptif

Comprenant un stage en classe de FLE auprès de publics allophones, cette UE de professionnalisation vise à la fois à faire expérimenter sur le terrain les connaissances et gestes professionnels travaillés dans les autres UE, à développer la capacité à rendre compte de sa pratique à faire réfléchir sur les pratiques et la posture via la rédaction d'un rapport de stage et l'élaboration d'un e-portfolio de compétences professionnelles dans le domaine du FLES.

Acquis d'apprentissage

- Connaissances des compétences professionnelles et personnelles à mobiliser en tant qu'enseignant.e de FLES.
- Réflexivité et auto-évaluation de ses connaissances, compétences et pratiques.
- Prise en main d'outils et applications numériques pour la conception d'un e-portfolio
- Connaissances de terrains professionnels dans le domaine du FLES.

Compétences visées

- Produire un rapport de stage rendant compte de sa pratique dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE, s'appuyant sur des ressources des champs concernés par la problématique annoncée et tenant compte des paramètres contextuels.
- Valoriser ses connaissances et compétences dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE dans un e-portfolio.
- En plus des compétences didactiques et pédagogiques, capacité à analyser son positionnement et ses activités dans un environnement de travail donné ; capacité à adapter son positionnement à l'environnement de travail ; capacité à prendre en compte les suggestions, conseils et remarques d'autrui dans l'environnement de travail donné.

UE Projet de recherche

Nombre de crédits ECTS : 12

Enseignements composant l'UE
Stage en laboratoire de recherche
Mémoire de recherche
Soutenance orale du mémoire

Descriptif

Comprenant un stage en laboratoire de recherche, cette UE vise à faire mobiliser en contexte scientifique des connaissances et compétences propres au champ des sciences du langage pour la conduite d'une recherche portant sur des problématiques linguistiques et/ou didactiques, depuis la revue de littérature jusqu'à la présentation des résultats.

Acquis d'apprentissage

Connaissances sur la vie d'un laboratoire de recherche, sur des projets de recherche développés dans le domaine des sciences du langage (protocoles, partenaires, livrables, etc.)

Compétences visées

- Synthétiser la littérature du domaine sans plagiat, en respectant les normes bibliographiques et en citant de manière conforme.

- Respecter les règles déontologiques et méthodologiques et l'éthique scientifique.
- Formuler une problématique et/ou une (ou des) question(s) de recherche.
- Recueillir des données langagières avec les outils du domaine, selon les standards. du domaine.
- Présenter et analyser des données selon les standards du domaine.
- Produire un écrit conforme aux standards universitaires sur le plan rédactionnel (syntaxe, orthographe, structure).
- Présenter à l'oral les résultats d'une recherche.

6. Informations importantes

A propos du stage

Le stage de M1, d'une durée d'un mois minimum (équivalent temps plein, 22 jours x 7 heures = 154 heures), peut être effectué soit sous forme de stage intensif, soit sous forme de stage extensif dans divers établissements ou organismes qui se consacrent à l'enseignement du FLE et notamment dans les organismes suivants :

- FLEURA (Centre de Français Langue Etrangère Universitaire en Région Auvergne), université Clermont Auvergne, site Carnot ;
- CAVILAM (Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias) au Pôle Universitaire Technologique, Vichy ;
- dans un autre organisme de ce type en France (Centre de Linguistique Appliquée (CLA), Besançon par exemple) ou à l'étranger (dans le réseau des Alliances françaises, des Institut français) ;
- dans les établissements français (écoles, collèges) accueillant des dispositifs UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants) ;
- dans les GRETA (Groupements d'établissements) ou dans une association qui forme les migrant.e.s (Secours Populaire) ou qui accueille des élèves allophones (AFEV) ;
- dans les pays avec lesquels nous avons des accords de coopération (Albanie, Pologne) ;
- dans un établissement scolaire à l'étranger (relevant du système éducatif du pays concerné ou non).

Pour les étudiant.e.s qui réalisent un TER (Travail d'Etudes et de Recherche), le stage est prioritairement fait en équipe d'accueil, au Laboratoire de Recherche sur le Langage, à l'UCA.

Tout stage envisagé par l'étudiant doit être soumis à l'accord explicite de l'enseignant.e responsable des stages (Anne-Laure Foucher, Lidia Lebas-Fraczak ou Christine Rodrigues Blanchard selon le type de stage envisagé). Les démarches de conventionnement du stage (demande de pré-convention puis convention, etc.) sont à effectuer en lien étroit avec le bureau des stages de l'UFR LCSH (<https://lettres.uca.fr/insertion-professionnelle-stages/le-sfcip/>). La saisie des conventions de stage se fait via l'application PStage sur votre ENT.

N.B. : Les séjours effectués à l'étranger comme « assistant.e », « lecteur-trice », ou « enseignant.e », ou les séjours effectués en France dans un établissement d'enseignement de F.L.E. avant l'inscription en M1, peuvent être validés sur présentation d'une attestation du responsable de l'établissement où l'étudiant.e a travaillé, attestation précisant le type et la durée des enseignements effectués. Ils ne peuvent en aucun cas dispenser l'étudiant.e concerné de la totalité de son stage.

N.B. 2 : le stage peut commencer dès le semestre 1 mais ne sera validé qu'au semestre 2.

Les fiches pédagogiques vous engagent

En début d'année, vous êtes invité.e.s à remplir une fiche d'inscription aux examens (dite « fiche pédagogique »), dans laquelle vous indiquez les enseignements que vous avez choisis. Cette fiche vous engage. Si vous changez d'avis, pensez bien à faire corriger votre fiche, dans le délai prévu. Si vous êtes inscrits pour l'examen du cours X et que vous passez celui du cours Y, le service de la scolarité ne pourra pas prendre en compte votre note.

Informations sur l'ENT

L'espace numérique de travail (ENT) de l'UCA est très utilisé pour les cours, pour la transmission des informations, pour le dépôt des travaux qui seront évalués, pour le suivi des stages, etc. Il est indispensable que vous consultiez votre ENT et vos espaces de cours très régulièrement. Il est également impératif que vous utilisiez votre adresse électronique @uca.fr dans vos échanges avec l'équipe pédagogique et l'administration.

Pour activer votre accès à l'ENT et apprendre à l'utiliser, consultez la page *Services numériques* sur le site de l'UCA (menu [Vie étudiante](#) > [Services numériques](#), lien direct : <https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/>)

Contacter les enseignant.e.s

Chaque enseignant.e est disponible pour vous rencontrer sur RDV ou lors de permanences (horaires affichés sur la porte des bureaux). Vous pouvez également les contacter par courriel ou par téléphone.

7. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour le M1

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour la 1^{ère} année de master sont synthétisées dans le tableau qui suit. Le détail des consignes d'évaluation pour chaque UE vous sera donné en début de chaque semestre par les enseignant.e.s en charge des UE concernées.

Le règlement des études est à consulter sur le site de l'UFR LCSH : <https://lettres.uca.fr/scolarite/informations-pedagogiques>

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue 21 crédits															
Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.															
Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Fondamentaux en DDL et méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE	6												
		EC Fondamentaux en DDL et méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE		1	EvT		3	A		3	A + O	O = 30 mn	3	A + O	O = 30 m
		UE 2 : Linguistique 1	6												
		EC 1 : Production de l'oral et correction phonétique		0,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC 2 : Analyses grammaticales dans les manuels de FLE		0,25	EvC	100	1	A		1	A		1	A	
		EC 3 : Universaux, variations, transferts et acquisition d'une L2		0,25	EvC	100	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	B	UE 3 : Projets en didactique	3												
		EC Projets en didactique		1	EvC	100	3	A + A + A		2	A + A		2	A + A	
		UE 4 : Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 1	3												
		EC Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 1		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
1	C	UE 5 : Communication professionnelle	3												
		EC Communication professionnelle		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		UE 6 : Langue étrangère (1 au choix)	3												
		EC LANSAD Anglais		1	EvC	100	2	A et E	E=1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC LANSAD Allemand		1	EvC	100	2	O et E	E=1h O=10min	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
		EC LANSAD Espagnol		1	EvC	100	2	O et E	E=1h O=10min	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		EC LANSAD Italien		1	EvC	100	2	O et E	E=1h O=10min	2	E et O	2h15	1	O	10 min
		EC LANSAD Portugais		1	EvC	100	2	O et E	E=2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
		EC LANSAD Polonais		1	EvC	100	2	O et E	E=1h30 O=30 mn	1	E+O	1h + 30 m	1	E	1h
		EC LANSAD Russe		1	EvC	100	2	O et E	E=1h30 O=30 mn	1	E+O	1h + 30 m	1	E et/ou O	E=1h O=15 mn
		UE 7 : UE optionnelle à choix (2 EC au choix)	6												
		EC Introduction à la recherche			EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC Observation de la classe de FLE		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		Remise à niveau en FLE EC (initiation à la didactique)		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		Remise à niveau en FLE (phonétique, phonologie et EC FLE)		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Remise à niveau en FLE EC (morphosyntaxe et FLE)		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC Analyse du discours		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC Séminaire de linguistique		1	EvT		1	O	20mn	1	O	20mn	1	O	20 mn
		Approches théoriques et EC méthodologie - linguistique		1	EvT		2	A		2	A		2	A	
					30										

2	A	UE 8 : Didactique des domaines du FLES et savoirs professionnels pour la classe	6												
		EC Didactique des domaines du FLES et savoirs professionnels pour la classe		1	EvC	100	3	E + A + E	E = 1h30x2	1	A + O	O = 30 mn	1	A + O	O = 30 mn
		UE 9 : Linguistique 2 - Pragmatique des formes morpho-syntaxiques	3												
		EC Linguistique 2 - Pragmatique des formes morpho-syntaxiques		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 12 : Anthropologie culturelle	3												
		EC Anthropologie culturelle		1	EvT+EvC	50	3	E + O + E		1	E	2h	1	E	2h
	B	UE 10 : Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 2	3												
		EC Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 2		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		UE 11 : Projets en linguistique appliquée 1	3												
		EC 1 : Projet 1		0,5	EvC	100	1	A		1	A		1	A	
		EC 2 : Projet 2		0,5	EvC	100	1	A		1	A		1	A	
2	C	UE 13 : 1 UE au choix													
		UE 13 : Professionnalisation (stage en milieu professionnel)	12												
		EC 1 : e-portfolio de compétences professionnelles		0,25	EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC 2 : rapport de stage		0,5	EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC 3 : soutenance orale		0,25	EvT		1	S	30mn	1	S	30mn	1	S	30mn
		UE 13 : Projet de recherche (stage en laboratoire de recherche)													
		EC 1 : Soutenance orale		0,3	EvT		1	S	30mn	1	S	30mn	1	S	30mn
		EC 2 : TER		0,7	EvT		1	M		1	M		1	M	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1 : Autre = 1 exposé oral + 1 synthèse écrite + 1 rendu sous format vidéo

UE 2 EC 2 : Autre = dossier (analyse de présentations grammaticales)

UE 3 : Autre = travaux à remettre

UE 5 : Autre = travail à remettre

UE 7 : Observation de la classe de FLE : Autre = travail à remettre

UE10 : Autre = travail à remettre

UE 11 : Autre = dossier à rendre

UE 13 : Autre = e-portfolio de compétences

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Conseil de l'UFR du 7 avril 2021

Réunions de rentrée	Entre le mercredi 1 ^{er} et le vendredi 3 septembre 2021
Début des cours du 1 ^{er} semestre	Lundi 6 septembre 2021
<i>Suspension des cours Automne 2020</i>	<i>Du samedi 30 octobre 2021 au dimanche 7 novembre 2021</i>
Semaine pédagogique du 1 ^{er} semestre	Du lundi 6 décembre au vendredi 10 décembre 2021
Examens du 1 ^{er} semestre (UFR LCC - UFR PSSSE)	Du lundi 13 décembre au vendredi 17 décembre 2021
<i>Vacances universitaires Noël 2020</i>	<i>Du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022</i>
Examens du 1 ^{er} semestre (UFR LCC - UFR LCSH)	Du lundi 3 janvier 2022 au samedi 15 janvier 2022
Début des cours du semestre 2	Lundi 17 janvier 2022
Délibérations	Jeudi 10 février 2022
<i>Suspension des cours Hiver 2021</i>	<i>Du samedi 19 février 2022 au dimanche 27 février 2022</i>
<i>Vacances universitaires Printemps 2021</i>	<i>Du samedi 16 avril 2022 au dimanche 1^{er} mai 2022</i>
Semaine pédagogique du 2 ^{ème} semestre	Du lundi 2 mai au vendredi 6 mai 2022
Examens du 2 ^{ème} semestre (UFR LCC - LCSH - PSSSE)	Du lundi 9 mai au samedi 21 mai 2022
Délibérations	Jeudi 2 juin 2022
Examens 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestres (2 ^{ème} session)	Du lundi 20 juin au samedi 2 juillet 2022
Délibérations	Mercredi 13 juillet 2022
Fin des activités pédagogiques	Vendredi 15 juillet 2022

Fait à Clermont-Ferrand, le 07/04/2021
Le Doyen de l'UFR LCSH,



Stéphane GOMIS